



Vous êtes utilisateur d’emballages pour vos produits à destination de vos clients particuliers ?

Sachez que des éco-organismes existent afin de gérer et optimiser la gestion des déchets générés par ces emballages.

Il revient aux entreprises de respecter des nouvelles modalités en termes de référencement, de contribution et d’affichage.

Besoin d’y voir plus clair ? **Participez à ce webinaire !**

Programme du webinaire :

- Qu’est-ce que la Responsabilité Élargie au Producteur (REP) Emballages et l’éco-organisme ?
- Point sur l’éco-participation et l’IDU (Numéro d’Identification Unique)
- Nouvelles signalétiques de l’Info-Tri (Triman)

INVITATION



Jeudi 16 mai 2024
14h - 14h45

S’INSCRIRE

Participation gratuite sur inscription

Webinaire animé par :

Florian LOUVES - CITEO

Bénédicte LIDON et Claude BEAUTRAIS - CMA Pays de la Loire

Vous recevrez le lien de connexion **la veille du webinaire.**

CONTACT

Vous n’êtes **pas disponible le jeudi 16 mai 2024** ?
Laissez-nous vos coordonnées pour être recontacté par un conseiller de la CMA Pays de la Loire

LAISSER VOS
COORDONNÉES

PARTENAIRES



Suivez-nous sur :



Chambre
de **Métiers**
et de **Artisanat**
PAYS DE LA LOIRE